



Association des médecins
omnipraticiens de Laval

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'AMOL (2017)

qui s'est tenue le 15 septembre 2017

Au Centre Embassy Plaza

1. Présences

Étaient présents, les membres du Conseil d'administration de l'AMOL: Dr Michel Breton, président (80314); Dre Geneviève Côté, secrétaire (11356); Dre Marie-Claude Lavigne (01036); Dr Bruno L'Heureux (81059); Dre Tu Anh Nguyen (03167); Dr Jean Rivest (94138); Dr Michael Stumpf, trésorier (90310); M. François Gagnon, coordonnateur; M. Simon Ste-Marie, consultant aux communications ainsi que les membres dont la signature figure à la feuille de présences en annexe.

2. Présentation et adoption de l'ordre du jour

Le Dr Michel Breton constate le quorum et présente l'ordre du jour qui est adopté

3. Adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale du 13 octobre 2016

Le procès est adopté à l'unanimité. L'adoption du procès-verbal est proposée par Dr Bruno L'Heureux et secondée par Dr Claude Saucier.

4. Affaires découlant du dernier procès-verbal

Se référer au point 5.

5. Mot du président docteur Michel Breton

a. Activités du président au courant de la dernière année

- i. *Commission des présidents et conseils de la Fédération.* Dr Breton était présent à toutes les réunions.
- ii. *Réunion spéciale d'urgence à l'été.* Les présidents ont été convoqués en urgence par le Dr Godin le 14 août 2017 en lien avec la négociation de l'entente générale. Dr Breton y représentait l'AMOL.

b. GMF

- i. Dr Breton souligne le travail du DRMG de Laval pour son appui aux responsables dans le processus d'accréditation des GMF.

c. GMF-R

- i. Dr Breton Salue la contribution particulière du Dr Alban Perrier ainsi que la solidarité des différents responsables de GMF qui se sont impliqués dans ce dossier.

d. Informatisation du réseau de la santé

- i. *DSQ.* Plusieurs enjeux au plan fonctionnel sont évoqués.



Association des médecins
omnipraticiens de Laval

- ii. *CRDS*. Dr Breton déplore le peu d'avancement technologique depuis l'implantation : seulement 9 spécialités sur 31 ont été déployées malgré que tous les formulaires aient été complétés sous la supervision du Dr Serge Dulude à la FMOQ. Ceci est dû à un manque de performance des processus administratifs à même les CRDS.
 - iii. *CNESST*. Le virage technologique s'est assez bien déroulé.
 - iv. *RVSQ*. Un projet pilote à Laval a été accepté lors des négociations de l'entente spéciale lavalloise GMF-R pour l'implantation éventuelle du RVSQ. L'idée semble à priori bonne mais on s'inquiète de la qualité du produit technologique qui sera livré par le MSSS. Des représentations ont été faites pour signifier au MSSS l'importance de respecter le rythme des équipes pour intégrer ce changement.
- e. Accès adapté**
- i. Laval est une des régions ayant une des meilleures performances au Québec en accès adapté. Il souligne à nouveau le travail du DRMG de Laval et tout particulièrement celui de Mme Sylvie Brazeau. Ce projet a reçu une mention (1^{er} prix Telus pour une évolution de pratique au colloque des cliniques médicales).
- f. Mentorat**
- i. Le concept est présenté aux membres. Il s'agit d'une initiative de la FMOQ Dre Marie-Claude Lavigne, responsable du DPC, se propose d'organiser une formation locale à ce propos. Un feuillet d'information est distribué aux membres.
- g. Consultant en communication**
- i. Nouvelle embauche découlant du besoin émergent de moderniser nos façons de communiquer.
 - ii. On présente le nouveau consultant : Simon Ste-Marie.
 - iii. François Gagnon demeurera en poste afin d'assister la Dre Marie-Claude Lavigne dans l'organisation de l'offre régionale en formation continue.
- h. Support aux fondations par l'AMOL**
- i. *PAMQ (volet vélo et golf)* : quatre membres ont participé au tournoi de golf sous la pluie.
 - ii. *AMOL à vélo (300km pour la vie)* : on proposera au CE que l'AMOL devienne un commanditaire officiel, avec un affichage sur le dossard
- i. Grand défi Pierre-Lavoie**
- i. *Participation au 1000km du GDPL*. Dr Breton y a participé à 2 reprises, il s'agit du nombre maximal de participations. Il invite donc un autre membre de la région à représenter Laval au sein de l'équipe de Laval. 3 places sur un total de 10 sont à combler.
 - ii. *La grande marche du dimanche 22 octobre 2017*. Les médecins seront clairement identifiés. La présence en grand nombre des membres est souhaitée comme un geste politique. Dre Tu Anh Nguyen a organisé en collaboration, avec son équipe (kinésologue et infirmière), l'activité qui se tiendra au Centre de la nature. On compte



Association des médecins
omnipraticiens de Laval

200 inscriptions à ce jour (vs 1000 inscriptions souhaitées). Les membres sont invités à s'inscrire sur : onmarche.com

j. Semaine de l'inscription

- i. L'atteinte de la cible nationale d'un taux d'inscription de 85% sera difficile considérant 85 ajouts nets en médecine familiale (contre un nombre attendu de 230). Ce phénomène est attribuable entre autres à l'accélération des retraites. On peut s'attendre à ce que cette tendance se maintienne dans les prochaines années. On constate une baisse de l'âge moyen de la retraite de 75 ans vers 65 ans.
- ii. On souhaite faire un geste médiatisé afin de démontrer notre bonne foi : il est proposé de tenir une semaine de l'inscription du 20 au 26 novembre 2017. Les omnipraticiens seront invités à ajouter des heures à leur horaire normal, idéalement en heures défavorables, afin de procéder à un blitz d'inscription pour les clientèles en attente sur le GAMF qui se sont inscrites en 2016 (environ 4000 patients portant la priorité D ou E). Ce projet a reçu l'aval de la table des GMF. Le DRMG de Laval participe à l'organisation et a sollicité l'appui du CISSS de Laval pour obtenir du soutien administratif de la part de l'équipe du GAMF dans ce projet. Il est très possible que cette initiative s'étende à l'échelle provinciale.

k. Pré-inscription

- i. L'objectif est de permettre aux patients non vulnérables (D ou E) d'être inscrit auprès d'un médecin de famille avant même de se présenter pour une première visite, ce qui accorderait la flexibilité au citoyen de planifier la visite médicale lorsqu'il en ressentira le besoin. Les négociations avançaient bon train, mais le ministre a récemment émis des réserves pour des raisons purement politiques. Dommage puisqu'il s'agissait d'une formule gagnante pour tous les partis : augmentation de la flexibilité et de la pertinence des soins pour les patients, meilleure gestion du temps pour les médecins et formule à coût nul pour l'état. À suivre.

l. Élections

- i. Aucune élection cette année. Dr Breton annonce aux membres qu'il se retirera de ses fonctions l'an prochain. Il offre tout son appui et accompagnement à un candidat qui sera intéressé à prendre la relève. Il souhaite assurer une transition en douceur.

6. Rapport du trésorier docteur Michael Stumpf

Les chiffres de l'exercice financier 2016-2017 sont présentés par Dr Michael Stumpf. L'Association performe bien au plan financier. On note davantage de revenus et de dépenses en lien avec les activités de formation suite nouveau code d'éthique en formation professionnel continue puisque c'est maintenant l'AMOL qui fait les paiements après réception des frais par les organisateurs. Un bénéfice de 25 000\$ figure au présent exercice financier. Le solde au compte de l'Association se chiffre à environ 90 000\$, en plus des 142 000\$ en investissements aux fonds FMOQ. Dr Gilles Lalonde (84144) se questionne sur l'avantage d'économiser tout cet argent. Dr Breton confirme en effet que l'objectif est d'utiliser ces fonds pour investir en services aux



Association des médecins
omnipraticiens de Laval

membres et invite ces derniers à solliciter l'AMOL s'ils ont des projets intéressants nécessitant un financement. Un ajustement au tarif du jeton de présence pour la participation aux activités internes de l'Association est proposé, l'augmentant de 125 \$ à 150\$/ heure. Adoptée à l'unanimité.

7. Rapport du responsable local de formation professionnelle continue docteur Marie-Claude Lavigne

Dre Marie-Claude Lavigne présente le rapport d'activités en FPC. Les médecins de famille lavallois réalisent en moyenne davantage d'heures de FPC que la moyenne québécoises (29,25h par an vs 24.05h). À ce jour, 41 formations médicales ont été accréditées par l'AMOL depuis janvier 2017. Un budget a été alloué par le CA pour l'abonnement annuel à Survey Monkey afin de réaliser les études de besoins en FPC. 75 membres ont répondu à l'étude de besoins à ce jour. Les besoins les plus importants étaient en endocrinologie, en rhumatologie et en dermatologie. On invite les membres qui ne l'ont pas déjà fait à répondre au sondage. Un virage vert est souhaité en FPC à Laval : les présentations seront déposées directement sur le site web de l'AMOL. Ce jour marque le début d'une ère sans papier pour toutes les formations organisées par l'AMOL. On termine par un hommage au Dr Daniel Laurin qui fut responsable local de la formation professionnelle continue pendant 23 années consécutives. Le Dr Laurin s'est acquitté de ses tâches avec professionnalisme et efficacité. Une plaque commémorative et une bouteille de vin lui sont offerts en guise de remerciements pour ses loyaux services.

8. Présentation de M. Jean-Pierre Tremblay, vice-président exécutif des fonds de la FMOQ

Dr Jean-Pierre Tremblay introduit le sujet en informant les membres qu'à ce jour la valeur globale des actifs sous gestion a atteint plus de 1.765 milliards de dollars (vs 1.635 l'an dernier). Il dresse le portrait des marchés financiers au courant de l'année 2017. Il conseille aux membres de maintenir une vision à long terme .

Il présente par la suite les rendements des différents fonds. L'objectif des fonds FMOQ est de figurer au 1^{er} ou 2^{ème} quartile. Cet objectif a été atteint en général sauf en ce qui concerne le fond « actions canadiennes. Deux gestionnaires de portefeuilles ont été congédiés puisqu'il ne livraient pas la marchandise. Il rappelle l'existence d'un produit financier est disponible pour les membres souhaitant investir de manière socialement responsable, dans le souci du respect de l'environnement et de la bonne gouvernance : le fond omniresponsable FMOQ.

Il rappelle ensuite l'offre d'un service de facturation médicale, dont la structure en garantit la pérennité et à l'avant-garde des changements (comme le système SYRA). Ce service dessert actuellement 503 clients (2^e rang au Québec – vs 3^e l'an dernier).



Association des médecins
omnipraticiens de Laval

Il rappelle en terminant l'offre de services pour les RVER : l'équipe des fonds FMOQ offre de l'assistance pour le choix du régime idéal ainsi que du support à l'implantation et des présentations destinées aux employés.

9. Mot du président de la FMOQ docteur Louis Godin

Dr Godin ouvre en discutant du contexte politique. Ce contexte n'est pas une situation propre au Québec : l'environnement politique également aride dans le reste du Canada pour les médecins. Il présente les tenants et aboutissants en vue du vote universel par voie électronique à venir quant au renouvellement de l'entente générale régissant les conditions de travail (accord-cadre 2015-2023). On rappelle qu'une clause remorque était prévue dans l'entente sur l'étalement. Toutefois, l'option de la voie juridique serait hasardeuse selon les experts consulté compte tenu d'un risque important d'intervention de l'État par voie législative. À l'heure actuelle, on constate que l'équité avec le ROC n'est pas atteinte pour les médecins de famille (même si elle semble l'être pour les médecins globalement, incluant les médecins de famille. Il en va de même pour l'écart entre les médecins de famille et les médecins spécialistes : la situation est similaire ou détériorée : on note un écart net de 81% au profit des médecins spécialistes. Les objectifs visés dans le cadre de la présente négociation sont : que les sommes dues suite à l'entente sur l'étalement soient entièrement versées, qu'on atteigne l'équité avec le ROC et qu'on débute un processus de correction de l'écart de rémunération avec les médecins spécialistes. Des mécanismes de négociation très précis sont prévus au projet d'entente :

- Pour la correction de l'écart par rapport au ROC : ICIS débute ses travaux et le dépôt du rapport est prévu pour septembre 2018. Des négociations s'échelonneront sur un maximum de 6 mois (négociations x 2 mois, puis médiation x 2 mois, puis arbitrage x 2 mois). Échéance fixée au 1^{er} avril 2019.
- Quant à la correction de l'écart par rapport aux médecins spécialistes : les travaux s'échelonneront de septembre 2019 ad septembre 2020 et les négociations débiteront à compter de septembre 2020. Des ajustements sont déjà prévus au projet d'entente pour amorcer la correction : 1.0% au 1^{er} avril 2018. 1.4% au 1^{er} avril 2019.

Le projet d'entente comporte deux engagements importants : un quant à la récupération des sommes potentielles liées à des coupures éventuelles qui résulteraient de l'application PL20 (ces sommes resteraient dans l'enveloppe globale). Le deuxième est un engagement formel quant à l'équité au plan financier et législatif par rapport aux médecins spécialistes.

On discute de l'Entente sur l'accessibilité. La cible nationale pour le taux d'assiduité est dépassée (82% - vs cible de 80%). Quant au taux d'inscription, il est de 77.2% au 25 août 2017 (pour une cible 85%). Il faudrait donc inscrire tout près de 600 000 québécois pour atteindre la cible en décembre 2017. 1.2 millions de patients sont orphelins et regroupe en majorité des hommes âgés de 18 à 49 ans et des enfants. Ce dossier est très médiatisé, Dr Godin évoque l'importance de mettre en lumière les efforts réalisés par les médecins



Association des médecins
omnipraticiens de Laval

de famille. La voie juridique n'est pas l'option préconisée par la FMOQ mais cette option a néanmoins été préparée.

10. Varia

Aucun point supplémentaire n'est soulevé par les membres présents.

11. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée vers 18 heures. La levée de l'assemblée est proposée par Dr Bruno L'Heureux et secondée par Dr André Tanguay.

Rédigé par Dre Geneviève Côté